

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique le 13 février 2014 à 10 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans

Est absent :

- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2014-25

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Conférences régionales des élus (CRÉ)

Les membres du comité exécutif discutent des Conférences régionales des élus (CRÉ) présentes sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE